

# MESURE des ÉCHANGES INTERNATIONAUX de SERVICES

CNIS

Formation Monnaie, finance, balance des paiements

20 octobre 2005

## MISSIONS du GROUPE de TRAVAIL

- Domaine : échanges internationaux de services selon le mode 1 (échanges transfrontières) à l'exception des transports
- Objectifs :
- Comparer et harmoniser les données issues des diverses sources existant en France
- Proposer des recommandations pour faire éventuellement évoluer les procédures de recueil d'informations pour répondre aux demandes du Manuel des statistiques du commerce international des services (MSCIS)

# Domaine

- Services de communication
- Services d'informatique et d'information
- Services de construction
- Intermédiation financière (assurance et services financiers)
- Autres services aux entreprises:
  - 1 *Négoce international, autres services liés au commerce*
  - 2 *Location, exploitation*
  - 3 *Services aux entreprises divers (juridiques, comptabilité, gestion, publicité, recherche-développement, ingénierie)*
- Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs
- L'ensemble = environ 40% des exportations françaises de services sur 1998-2003

# Recommandations du MSCIS

Les recommandations sur les FATS (*Foreign Affiliates Trade in Services*) ne concernent pas le groupe qui ne traite pas du mode 3

D'où les recommandations à prendre en compte :

- Appliquer les normes du 5<sup>e</sup> Manuel de statistiques de balance des paiements du FMI de 1993 qui distingue 11 catégories (en y incluant le transport et le tourisme).
- De fait ces normes sont déjà appliquées par la France.
- Identifier en priorité les services à intérêt économique majeur dans la décomposition EBOPS (*Extended Balance of Payments Manual*) en 85 activités, décomposition qui affine la classification en 11 catégories.
- Développer la ventilation géographique des données d'échanges

# Comparaisons internationales : état des lieux à partir des bases de données existantes

- Il existe une grande hétérogénéité entre pays en termes de périodes couvertes et de rubriques servies
- Les rubriques les plus fines sont en général mal renseignées
- L'hétérogénéité entre les nomenclatures d'échanges et les nomenclatures d'activités nationales ne permettent pas d'obtenir des indicateurs fiables de spécialisation et de compétitivité
- Le groupe a souligné la nécessité :
- *De susciter un travail d'harmonisation entre pays dans le cadre des nomenclatures existantes*
- *Au niveau français d'envisager à terme un travail d'harmonisation entre les nomenclatures d'échanges et celles d'activités nationales*

## Collecte des données sur les échanges de services de la France : méthodes de la direction de la B des P de la Banque de France

- Deux sources principales :
  - Déclarations des banques pour leur compte propre et pour celui des entreprises clientes (environ 25 000)
  - Déclarations de certaines entreprises (non financières) elles-mêmes (déclarants directs généraux) si la transaction sur une ligne de service est au moins égale à 30 millions d'euros
- Remarques :
  - *Actuellement la B de F fournit l'unique mesure des flux d'échanges de services avec l'étranger*
  - *La collecte concerne principalement les échanges des entreprises non financières (une partie des transactions financières des banques fait l'objet d'estimations, à côté des déclarations des banques pour leur compte propre)*
  - *Ce système actuel de collecte va très probablement être remis en cause, compte tenu des nouvelles dispositions adoptées au niveau européen*

# Statistiques de l'INSEE sur les échanges de services et les échanges des entreprises de services

- L'INSEE reprend les données transmises par la B de F, les intègre dans des équilibres emplois-ressources et procède à une ventilation volume-prix
- L'INSEE dispose d'enquêtes EAE qui fournissent le montant des flux d'échanges des entreprises (classées par activité principale) avec l'extérieur.
- *Ces flux ne peuvent être rapprochés des données de la B de F car les questionnaires ne font pas la distinction entre commerce de marchandises et commerce de services*

## Thèmes de réflexion du groupe

- *Qu'est-ce qu'un service et peut-il toujours être distingué d'un bien?*
- *En quoi les lacunes des bases de données internationales existantes limitent-elles la portée des conclusions des études sur la spécialisation et la compétitivité dans les services ?*
- *Comment apparier les données d'échanges avec les statistiques d'activités nationales ?*
- *Dans le cas où le système de collecte de la Banque de France serait remis en cause par une nouvelle disposition européenne, par quel système le remplacer et quel coût aurait ce remplacement ?*
- *Pour rapprocher le dispositif statistique national des exigences du MSCIS, quelles sont les nouvelles procédures de collecte d'informations qui doivent être mises sur pied ?*

# Plan du rapport

1. Introduction
2. Les besoins des utilisateurs et des organisations internationales
3. Les données produites par la Banque de France
4. Les données disponibles à l'INSEE
5. Les recommandations